



## Image volée et utilisée a des fins commerciales

Par **val**, le **27/01/2008** à **10:57**

Je suis danseuse de revue et mon image est exploité pour promouvoir une autre revue associative concurrente qui et non professionnelle est qui ce sert de photos et vidéo volés.

-que dit le droit a ce sujet ?

-puis-je déposé un plainte ?